

Nouvelles du Comité central

Séance du Comité central du 19 avril 2012

Remise de médicaments par le médecin – A partir du 1^{er} mai 2012, les médecins de Winterthour et de Zurich exerçant dans le domaine ambulatoire ont le droit de dispenser des médicaments. Contrairement à la déclaration d'intention commune signée par la FMH et santésuisse, tarifsuisse espère toujours obtenir une réduction de marge qui permettrait de réaliser plus de 200 millions de francs d'économies. La FMH va donc chercher le dialogue avec le Conseil d'administration de santésuisse. Le Conseil fédéral attend des partenaires un modèle de rémunération exempt de marge.

2^e Forum DRG Suisse-Allemagne – Comme en 2012, la FMH réitérera son soutien financier au 2^e Forum DRG Suisse-Allemagne en 2013. Les contacts et projets mis en place durant ce forum doivent être rassemblés pour ensuite pouvoir évaluer l'investissement réalisé et disposer d'une bonne base décisionnelle pour répondre aux demandes ultérieures.

Journée sur la qualité en médecine – Cette journée, qui aura lieu le 14 septembre 2012, vise un public un peu différent que d'habitude; elle traitera principalement de questions relatives à la qualité, aux structures tarifaires et à d'autres sujets apparentés. Le Comité central accepte par conséquent de parrainer

la manifestation et désignera en juin les intervenants qu'il souhaite y déléguer.

Journée de vaccination pour les parlementaires – Il est important que les membres du Parlement motivent les personnes de leur entourage à se faire vacciner contre la grippe afin de lancer un signal fort contre la baisse des taux de vaccination. La FMH est favorable à la vaccination et souhaite intégrer les généralistes à cette journée. Elle en assumera en outre le patronage et mettra son logo à disposition.

Eventuel référendum contre la révision 6b de l'AI – La Coordination Romande pour la Santé Psychique a demandé à la FMH si elle rejoindrait un éventuel futur comité référendaire contre la révision 6b de l'AI. La révision 6b fait partie d'un train de réformes visant à assainir les finances de cette assurance lourdement endettée. Selon le point de vue des organisations de défense des handicapés, cette réforme a pour seul but de réaliser des économies et ne peut donc pas être acceptée telle quelle. Le Comité central a décidé qu'il était prématuré de décider d'un référendum et estime qu'il est nécessaire de lancer une discussion approfondie à ce sujet lors de la prochaine Assemblée des délégués.



**Et soudain, vous aussi!
Les crises touchent aussi
les médecins.**

Acceptez de l'aide. Contactez ReMed.
Assistance téléphonique 24 h sur 24
0800 0 73633 help@swiss-remed.ch
0800 0 ReMed www.swiss-remed.ch

ReMed Réseau de soutien
pour les médecins